

Face à la loi Duplomb, une colère intacte

12 février 2026



7 mois se sont écoulés depuis que la pétition contre la loi du plomb a recueilli plus de 2 millions de signatures, mais la colère n'est pas retombée.

Alors que les députés débattaient sur le texte demandant l'abandon de la proposition de loi en faveur de la réintroduction des néonicotinoïdes du sénateur Duplomb, des centaines de personnes et des dizaines d'organisations et syndicats (dont la confédération paysanne, les amis de la terre, Attac, Greenpeace,

générations futures et Indecosa CGT) ont fermement rappelé leur opposition à ce texte sur l'esplanade des Invalides à Paris.

La loi défendue par le sénateur LR facilite l'installation de bassines, l'agrandissement des élevages industriels et l'affaiblissement de l'Office français de la biodiversité (OFB). Elle prône aussi la réintroduction des pesticides néonicotinoïdes, cheval de bataille du sénateur, qui pour contourner la censure de cette mesure par le Conseil Constitutionnel, l'a réintroduite dans une nouvelle proposition de loi déposée en février.

